

COMMON APPROACH
TO IMPACT MEASUREMENT

De la préparation à la mise en œuvre : les réussites du cycle de reddition de comptes 2025 du Fonds de finance sociale

Vingt-deux intermédiaires de finance sociale (IFS) ont utilisé la Norme commune des données d'impact au cours de ce cycle de reddition de comptes pour le Fonds de finance sociale du gouvernement du Canada. Voici ce que cela nous a appris sur l'adoption, l'interopérabilité et les prochaines étapes.

L'année dernière, nous avons partagé nos réflexions sur la mise en pratique de la Norme commune des données d'impact, à la suite de notre étroite collaboration avec deux ISF du Fonds de finance sociale.

Pour le cycle de reddition de comptes 2025, qui s'est terminé au printemps 2026, nous avons eu l'occasion d'aller beaucoup plus loin dans ce travail.

Vingt-deux des 35 institutions de finance sociale (IFS) ont déclaré utiliser la Norme des données, dépassant ainsi notre objectif de 17. **Vingt-quatre organisations à vocation sociale (OVS)** ont également déclaré l'utiliser, alors que l'objectif était de 10.

Cela nous a donné notre première véritable occasion de voir à quoi ressemble l'adoption de cette norme au sein d'un groupe d'organismes plus vaste et plus diversifié. Nous avons pu constater comment différentes voies de mise en œuvre peuvent fonctionner, et avons observé les organismes commencer à tirer parti des avantages offerts par des données mieux structurées. Nous disposions désormais des premiers exemples concrets de réutilisation des données à travers les relations de reddition de comptes.

Nous avons également beaucoup appris sur la façon de simplifier le processus l'année prochaine.

De nombreuses voies d'adoption

Il n'y avait pas de voie unique vers l'adoption. Parmi les 22 institutions financières de premier plan (SFI) ayant déclaré utiliser la Norme des données :

- **3 l'ont mis en œuvre sans soutien direct de la part de l'Approche commune**
- **6 ont reçu un soutien pratique à la mise en œuvre par l'entremise du programme d'analystes Propel**
- **6 ont eu recours à des intégrations sur mesure** pour continuer à travailler avec leurs outils préférés et leurs sources de données existantes.

Les approches technologiques variaient tout autant.

Certaines SFI ont utilisé des programmes utilitaires de données développés par l'Approche commune, comme l'extension Airtable ou le complément Excel de la Norme commune des données d'impact. D'autres ont utilisé des logiciels déjà alignés avec la Norme des données, comme Amplify de CRG. D'autres encore ont conservé leurs propres systèmes et les ont adaptés pour permettre l'importation ou l'exportation de capsules de données d'impact. Ces systèmes comprenaient Retool, des bases Airtable personnalisées et les classeurs Excel propres aux organisations.

Cette flexibilité est voulue. La Norme commune des données d'impact fournit une structure commune pour les données d'impact sans exiger des organisations qu'elles utilisent le même logiciel ou mesurent les mêmes éléments.

L'un des signes les plus encourageants cette année a été de voir trois SFI mettre en œuvre la Norme des données sans soutien direct de la part de l'Approche commune. Cela démontre que la mise en œuvre peut se faire de manière autonome et constitue un premier signe indiquant que ce modèle est reproductible.

Nous avons également constaté que la Norme des données pouvait être intégrée sans perturber les flux de travail établis.

Active Impact Investments l'a intégré à son système existant :

> « Nos sociétés en portefeuille n'ont pas remarqué le moindre changement. C'est une réussite. C'est vraiment énorme. Nous avons pu collaborer avec l'équipe de l'Approche commune pour intégrer la Norme des données à notre

> processus bien établi, de sorte que ce qui a été transmis aux sociétés en portefeuille n'ait pratiquement pas changé. »
>
> – Elyse Crowston, Active Impact Investments

Cela confirme notre hypothèse sur ce à quoi peut ressembler une adoption réussie de la Norme des données. Ou plutôt, cela confirme ce à quoi elle ne ressemble pas! Ce n'est pas comme l'adoption d'un nouveau processus de production de rapports, qui peut être perturbateur. Au contraire, cela ressemble à une infrastructure fonctionnant discrètement en arrière-plan, que seuls ceux qui ont travaillé à sa mise en place remarquent ou ressentent réellement.

Une valeur qui va au-delà des exigences de reddition de comptes du FFS

Au cœur de la vision de Common Approach se trouve un écosystème « gagnant-gagnant » : rendre la mesure de l'impact plus facile et plus pertinente pour les organisations qui produisent des rapports, tout en fournissant aux organisations qui les reçoivent des données de portefeuille fiables et utiles. À mesure que les organisations adoptent la Norme des données, nous commençons à voir cette vision se concrétiser bien au-delà des exigences de reddition de comptes obligatoires du Fonds de finance sociale.

Area One Farms, par exemple, s'est lancée dans le processus avec des informations dispersées dans plusieurs feuilles de calcul. La préparation de la reddition de comptes pour le Fonds de finance sociale a amené l'équipe à regrouper ses données en un seul endroit, ce qui lui a permis de générer un fichier unique, appelé « **capsule de données d'impact** ». Cette capsule de données d'impact constitue une source consolidée qui sert désormais à produire des redditions de comptes à l'intention de plus de 100 autres investisseurs, et l'équipe s'attend à ce qu'elle réduise considérablement le temps nécessaire à la production des futurs redditions de comptes.

Raven Outcomes Fund a constaté que la connexion de son système Airtable à la Norme des données exigeait relativement peu d'efforts internes comparativement aux solutions manuelles qu'elle avait envisagées. Ce processus a également incité l'équipe à réfléchir à une automatisation future et à la manière dont cette même base de données pourrait servir différents publics.

Spring Impact Capital a décrit son nouveau processus de reddition de comptes comme étant plus robuste, vérifiable et traçable que son ancienne approche manuelle.

Nous avons constaté des signes de progrès similaires chez les grossistes. Dans l'ensemble, ils nous ont indiqué que l'utilisation d'outils et de processus alignés avec la Norme des données avait amélioré la cohérence et la facilité d'utilisation des données qu'ils recevaient. Ils ont souligné que les données étaient plus complètes, que les capsules de données d'impact étaient plus claires et que les liens entre les informations – telles que les résultats, les parties prenantes et les retombées – étaient plus solides.

Comme l'a formulé un grossiste :

> « Les capsules de données d'impact structurent nos données d'impact et clarifient les liens entre les résultats, les parties prenantes et les retombées. Désormais, nos données d'impact issues de divers investissements sont plus faciles à exploiter et nous offrent une base plus solide pour évaluer les progrès, cerner les lacunes et orienter les décisions à l'échelle de notre portefeuille. »
>
> – Jillian Mah, Realize Capital Partners

La structuration des données permet également aux investisseurs d'exploiter plus facilement les informations qu'ils recueillent.

Cette année, **six institutions financières durables (IFD) et deux grossistes ont mis en œuvre le cadre flexible**, notre méthodologie visant à agréger différents indicateurs d'impact au niveau du portefeuille. Le cadre flexible ne constitue pas une exigence de reddition de comptes des FFS; les organisations choisissent de l'utiliser pour tirer davantage de valeur de leurs données d'impact.

> « Grâce à la méthode d'agrégation du Cadre flexible, nous commençons à donner du sens à des données d'impact variées et à identifier des indicateurs significatifs et mesurables au niveau du portefeuille. »
>
> – Sayantani Mukherjee, Boann

C'est là un élément important de la proposition de valeur : consacrer moins de temps au nettoyage et au reformatage des données, et davantage de temps à en tirer des enseignements et à les utiliser pour éclairer la stratégie et la prise de décision.

Nous observons les premiers signes d'interopérabilité

L'un des exemples les plus évidents de ce qu'une infrastructure partagée peut permettre provient de **sept organismes de soutien aux projets (OSP).**

Ces sept organisations faisaient partie de plus d'un portefeuille d'IFS. Au lieu de devoir préparer les mêmes informations séparément pour chaque investisseur, chaque OVS a pu préparer un seul fichier de données et le partager avec toutes les IFS qui les finançaient.

Il s'agit là d'un exemple modeste mais significatif d'interopérabilité en pratique : des données préparées pour une relation de reddition de comptes peuvent être réutilisées dans une autre. Une organisation crée une « capsule de données d'impact », puis peut la partager avec n'importe quelle organisation à laquelle elle doit rendre des comptes. La valeur de la Norme commune des données d'impact ne se fait pas vraiment sentir lorsqu'une seule organisation l'utilise isolément. Elle découle de son adoption par de nombreuses organisations; son avantage principal, qui consiste à permettre un partage aisé des données d'impact, s'accroît à mesure que davantage d'organisations l'utilisent.

À mesure que l'adoption s'étend, il deviendra de plus en plus vrai qu'un OVS pourra structurer ses données de mesure d'impact une seule fois et les réutiliser auprès de tous ses investisseurs. Un IFS devrait être de plus en plus en mesure d'utiliser les mêmes données sous-jacentes pour un grossiste, ses propres investisseurs et ses analyses internes.

Ces sept SPO qui partagent leurs données ne sont qu'un début. Mais cela démontre que c'est possible!

Ce que nous avons appris sur l'accompagnement de l'adoption

Les différentes organisations avaient besoin de niveaux de soutien variés.

Pour six SFI, Boann a parrainé un partenariat avec Propel Impact afin de fournir des analystes dédiés pendant la mise en œuvre initiale. Ceux-ci ont aidé les organisations à structurer les données existantes, à configurer les outils, à établir la correspondance entre les champs, à tester les processus et à résoudre les problèmes techniques.

L'objectif était d'apporter des capacités supplémentaires pendant la phase de mise en place, qui est la plus exigeante, tout en mettant en place des systèmes et des processus permettant aux SFI de gérer les cycles de reddition de comptes futurs de manière plus autonome.

Mettre en place un système de reddition de comptes pour la première fois est très différent de l'exploiter pour une deuxième ou une troisième année. Plusieurs SFI nous ont

confié que l'analyste leur avait apporté des capacités dont elles ne disposaient tout simplement pas en interne lors de cette mise en place initiale.

Thrive Impact Fund a particulièrement bien saisi cette distinction :

> « Cette année a été marquée par un apprentissage intense et une phase de mise au point, afin que l'année prochaine soit plus facile. »
>
> – Morgan Brannon, Thrive Impact Fund

Le cycle de production de rapports a également mis en lumière des points où nos propres outils et nos directives pourraient être améliorés. Nous avons rencontré des problèmes techniques avec certaines importations et certains mappages, et avons identifié les cas où des exemples supplémentaires ou des instructions plus claires étaient nécessaires.

Les grossistes ont eux aussi été confrontés à certaines de ces difficultés en aval. Lorsque les capsules étaient incomplètes ou que des informations telles que les identifiants d'organisation et les secteurs manquaient, les grossistes devaient souvent combler eux-mêmes ces lacunes. L'importation et le nettoyage des données nécessitaient également encore plus de travail manuel que ce que nous souhaiterions pour ce processus.

Bon nombre de ces problèmes ont été résolus au cours du cycle. Plus important encore, ils fournissent des informations sur les ressources et les modalités de mise en œuvre que nous élaborons pour la prochaine cohorte.

L'adoption de la norme de données par les OVS suit également une courbe plus longue, comme nous nous y attendions.

Cette année, 24 OVS ont déclaré utiliser la Norme des données, alors que l'objectif était de 10. Il s'agit d'un progrès encourageant, mais l'adoption durable de la Norme des données par les OVS prendra du temps. À mesure que davantage d'investisseurs adopteront la Norme des données et que les possibilités de réutilisation augmenteront, nous nous attendons à ce que la proposition de valeur pour les OVS devienne de plus en plus claire.

Le plus gros du travail est fait pour de nombreuses organisations qui participent de nouveau

Pour les organisations qui participent de nouveau au programme, ce prochain cycle de reddition de comptes sera beaucoup moins exigeant.

Leurs systèmes ont été cartographiés. Leurs processus ont été testés. Leurs outils sont en place. Le gros du travail de mise en place ne doit être effectué qu'une seule fois, et c'est désormais derrière elles.

Pour les SPO existantes qui ont rempli le modèle de rapport FFS, le prochain cycle de reddition de comptes sera également considérablement allégé. Dans la plupart des cas, elles n'auront principalement qu'à ajouter leurs valeurs de 2026 au rapport sur les indicateurs. Les profils organisationnels et les cadres d'impact seront déjà disponibles, tandis que les données relatives à l'investissement axé sur l'équité sociale (SELI) et les données démographiques n'auront pas besoin d'être recueillies à nouveau avant 2029.

Pour les SFI, la reddition de comptes devient un processus récurrent : recueillir les données mises à jour, les importer, effectuer une validation de base et générer la capsule de données d'impact en vue de sa soumission.

Comme l'a fait remarquer un IFS à propos de la mise en place cette année :

> « Je m'attends à ce que le processus soit plus rationalisé en 2026. Le fonctionnement des modèles et la manière de les demander sont clairs… Nous en verrons les avantages lors de la deuxième itération. »
>
> – Jonas Hunter, Raven Capital

Les nouvelles IFS auront encore du travail de mise en œuvre à effectuer. Mais elles bénéficieront des enseignements tirés de la cohorte de cette année.

Nous disposons désormais de processus éprouvés pour différents types d'organisations et de systèmes. Nous en savons davantage sur les informations à recueillir dès le départ, sur les points où les problèmes techniques ont tendance à surgir et sur les types de soutien les plus utiles.

En d'autres termes, **les organisations qui ont fait le gros du travail cette année ont facilité la tâche à celles qui suivront.**

Créer de la valeur dans l'ensemble de l'écosystème

Nous prévoyons qu'environ 30 SFI du Fonds de finance sociale utiliseront la Norme commune des données d'impact lors du prochain cycle de reddition de comptes.

Cette croissance s'accompagne de nouvelles possibilités de réutilisation.

Davantage d'organismes à but social (OBS) auront la possibilité de produire un seul rapport et de réutiliser leurs capsules de données d'impact auprès de tous leurs investisseurs. Les SFI auront davantage d'occasions de réutiliser auprès de leurs propres investisseurs les données d'impact qu'elles préparent pour les grossistes. L'Approche commune continuera de collaborer avec les propriétaires d'actifs, les fondations, les acteurs publics et d'autres intervenants afin d'encourager l'alignement avec la Norme des données au-delà du Fonds de finance sociale.

L'adoption au-delà du FFS représente, selon nous, la plus grande opportunité de ce travail : il ne s'agit pas simplement de rendre un processus de reddition de comptes plus efficace, mais de mettre en place une infrastructure qui réduit les chevauchements et rend les données d'impact plus utiles à l'échelle de l'écosystème.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans les SFI, les SPO et les grossistes qui ont collaboré avec nous tout au long du processus — en testant les outils, en partageant leurs systèmes, en identifiant les problèmes et en exprimant franchement ce qui était utile et ce qui ne l'était pas.

Nous leur sommes profondément reconnaissants de leur collaboration.

> « Les organisations qui ont participé cette année ont fait bien plus que mettre en œuvre la Norme commune des données d'impact pour un seul cycle de reddition de comptes. Elles nous ont aidés à comprendre à quoi ressemble l'adoption dans la pratique — à travers différents systèmes, différentes organisations et différents niveaux de capacité. Ce que nous avons appris d'elles facilite déjà le processus pour les organisations qui suivront, et nous commençons à constater les avantages pour l'écosystème qu'une infrastructure partagée peut générer. »
>
> – Laurentia Perrin, l'Approche commune

Passer de 2 SFI à 22 en un seul cycle de reddition de comptes constitue un progrès significatif qui nous réjouit énormément!

La prochaine étape consiste à faciliter l'adoption — et à rendre les données de plus en plus réutilisables et utiles pour toutes les parties concernées.